
Lyon, janvier 2020

Direction de l'offre de soins

ars-ara-caques@ars.sante.fr

Rapport d'auto-évaluation du CAQES

Notice d'utilisation

Plateforme web

<https://www.arsara.fr>

UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

ARS et OMEDIT

ars-ara-caques@ars.sante.fr

Assurance Maladie pour tous les indicateurs 3.1 à 3.3

caques.dcgdr-aura@assurance-maladie.fr

NOTICE D UTILISATION

Proposée en 2 Parties :

Quelques généralités sur l'utilisation de la plateforme D4

Quelques informations spécifiques aux indicateurs D17

Quelques généralités sur l'utilisation de la plateforme

Première connexion à la plateforme informatique

Nécessité de contrôler les données administratives et de remplir intégralement les indicateurs

Possibilité de commenter vos réponses aux indicateurs dans la zone commentaire

Possibilité de neutraliser les indicateurs qui ne s'appliquent pas à l'activité de votre établissement

Insertion de document justificatif

Enregistrement au fil de l'eau de vos saisies

Validation de votre rapport d'auto-évaluation

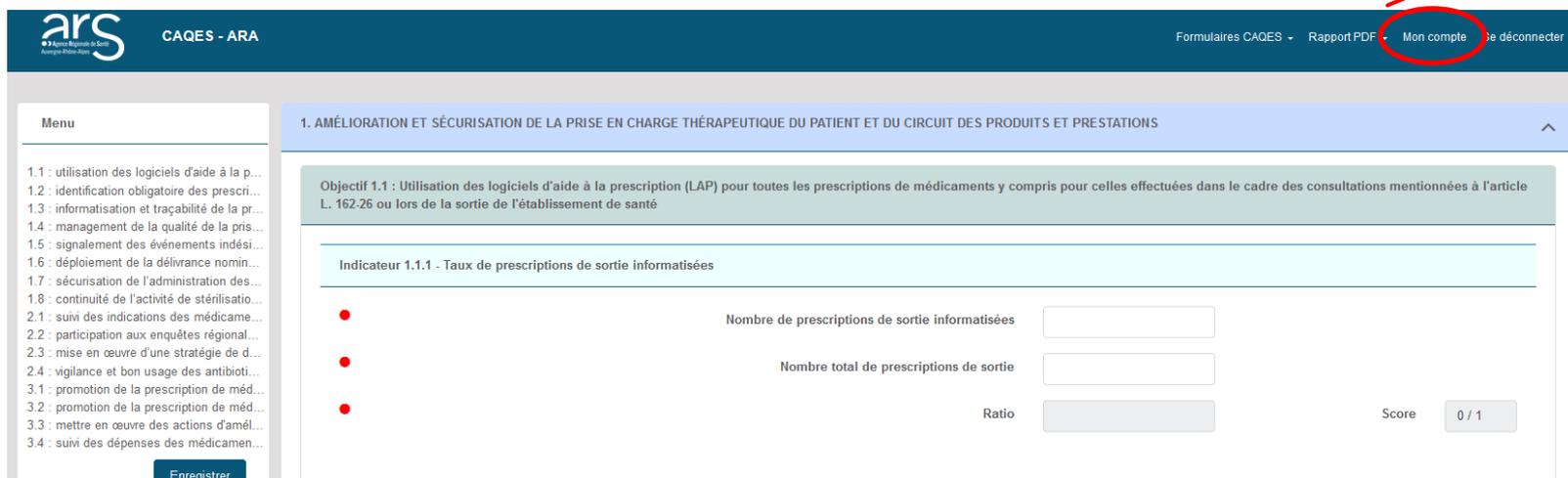
Edition PDF de votre rapport d'auto-évaluation

Calcul des scores

Navigateur web : Mozilla Firefox

Identifiant = finess de votre établissement

Mot de passe provisoire communiqué par l'ARS, à modifier en allant dans le menu « **Mon compte** »



The screenshot shows the ARS CAQES - ARA web interface. The top navigation bar includes the ARS logo, the text 'CAQES - ARA', and several links: 'Formulaires CAQES', 'Rapport PDF', 'Mon compte', and 'Se déconnecter'. The 'Mon compte' link is circled in red. Below the navigation bar, there is a 'Menu' section on the left with a list of 14 items. The main content area displays '1. AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS'. Underneath, there is an 'Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162.26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé'. Below this, there is a section for 'Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées'. This section contains three red dots, three input fields for 'Nombre de prescriptions de sortie informatisées', 'Nombre total de prescriptions de sortie', and 'Ratio', and a 'Score' field showing '0 / 1'. An 'Enregistrer' button is located at the bottom left of the main content area.

Jauge permettant de contrôler le taux de remplissage du rapport
La validation et la transmission du rapport n'est possible que si le taux de remplissage est de 100%

Menu « Formulaires CAQES > Données administratives »



Avant tout remplissage du rapport les données administratives doivent être contrôlées et modifiées ou complétées si nécessaire. Dans le cas où votre établissement n'est pas concerné par certains items (ex : vice-président COMEDIMS) : remplir les champs correspondants par « N/A »



ASTUCE

Vous avez la possibilité d'accéder plus rapidement aux indicateurs en cliquant directement sur l'objectif concerné dans ce menu

ars CAQES - ARA

Formulaires CAQES - Rapport PDF - Mon compte - Se déconnecter

Menu

1. AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS

1.1 : utilisation des logiciels d'aide à la p...
1.2 : identification obligatoire des prescri...
1.3 : informatisation et traçabilité de la pr...
1.4 : management de la qualité de la pris...
1.5 : signalement des événements indési...
1.6 : déploiement de la délivrance nomin...
1.7 : sécurisation de l'administration des...
1.8 : continuité de l'activité de stérilisatio...
2.1 : suivi des indications des médicame...
2.2 : participation aux enquêtes régional...
2.3 : mise en œuvre d'une stratégie de d...
2.4 : vigilance et bon usage des antibioti...
3.1 : promotion de la prescription de méd...
3.2 : promotion de la prescription de méd...
3.3 : mettre en œuvre des actions d'amél...
3.4 : suivi des dépenses des médicamen...

Enregistrer

0%

Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé

Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées

● Nombre de prescriptions de sortie informatisées

● Nombre total de prescriptions de sortie

● Ratio Score 0 / 1

Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés).

● Nombre de lits utilisant un LAP certifié

● Nombre total de lits de l'établissement.

● Ratio Score 0 / 1

Possibilité de commenter vos réponses aux indicateurs dans la zone commentaire

8

The screenshot displays the CAQES interface for the objective "1. AMÉLIORATION ET RÉCURSIFICATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS". It lists several indicators, each with a "Score" field and a "Commentaire" field. A red box highlights the "Commentaire" field for indicator 1.1.5, and a red arrow points to it from below. The interface includes a menu on the left, a list of objectives, and a "Commentaire" field for each indicator.

Menu

1.1. utilisation des logiciels d'aide à la prescription (lap) pour toutes les pr...
1.2. identification obligatoire des prescriptions réalisées par ses professio...
1.3. informatisation et traçabilité de la prise en charge thérapeutique ou ph...
1.4. management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse des ...
1.5. signalement des événements indésirables graves dans le cadre de la p...
1.6. déploiement de la délivrance nominative des traitements médicamenteux
1.7. sécurisation de l'administration des médicaments
1.8. continuité de l'activité de stérilisation en cas de dysfonctionnement mg...
2.1. suivi des indications des médicaments lors gpi et des dispositifs médi...
2.2. participation aux enquêtes régionales et nationales et suivi en lien avec...
2.3. mise en oeuvre d'une stratégie de obsolescence de la pharmacie clinique...
2.4. vigilance et bon usage des antibiotiques (ab)

2.1. promotion de la prescription de médicaments dans le répertoire géner...
3.2. promotion de la prescription de médicaments biosimilaires dans les cia...
3.3. mettre en oeuvre des actions d'amélioration de la qualité des pratiques...
3.4. suivi des dépenses des médicaments et omi de la liste en sus (le cas échéant...
Enregistrer

1. AMÉLIORATION ET RÉCURSIFICATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS

Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé

Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées

• Nombre de prescriptions de sortie informatisées
• Nombre total de prescriptions de sortie
• Ratio Score 0 / 1

Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés)

• Nombre de lits utilisant un LAP certifié
• Nombre total de lits de l'établissement.
• Ratio Score 0 / 1

Indicateur 1.1.3 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de services équipés).

• Nombre d'unités de soins utilisant un LAP certifié
• nombre total d'unités de soins de l'établissement.
• Ratio Score 0 / 1

Indicateur 1.1.4 - L'établissement dispose d'un listing des logiciels utilisés au sein de l'établissement par les prescripteurs mis à disposition - notamment dans le cadre des consultations externes (L'élément de preuve « Tableau recuei descriptif des US » une fois complété doit être inséré au niveau de l'indicateur 2.5.2.)

• Fichier de recueil type complété ou autre listing Sélectionnez... Score 0 / 1

Indicateur 1.1.5 - L'établissement a mis en place des actions de sensibilisation des prescripteurs à recourir à l'utilisation du LAP de l'établissement

• Sélectionnez... Score 0 / 1

Commentaire

Objectif 1.2 : Identification obligatoire des prescriptions réalisées par ses professionnels par l'identifiant personnel du prescripteur autorisé à exercer (numéro du répertoire d'usage des professionnels de santé -RPPS) auquel est joint l'identifiant FINESS de l'établissement en application de l'article R.161-45 du CDS

Indicateur 1.2.1 - Taux de prescriptions incluant le numéro RPPS du prescripteur et le numéro FINESS national de l'établissement (à noter : voir les structures d'1.7 cet indicateur s'applique uniquement aux prescriptions des médicaments nonotoneurs)

Une zone commentaire est présente pour chaque objectif du CAQES (qui regroupe un ou plusieurs indicateurs). C'est dans cette zone de commentaire que doivent être mentionnés les descriptifs, justificatifs demandés pour certains indicateurs. Indiquer en début de commentaire le numéro de l'indicateur concerné !

Possibilité de neutraliser les indicateurs qui ne s'appliquent pas à l'activité de votre établissement

Exemple indicateur 1.3.3 sur les DMI

menu

- 1.1 : utilisation des logiciels d'aide à la p...
- 1.2 : identification obligatoire des prescri...
- 1.3 : informatisation et traçabilité de la pr...
- 1.4 : management de la qualité de la pris...
- 1.5 : signalement des événements indési...
- 1.6 : déploiement de la délivrance nomin...
- 1.7 : sécurisation de l'administration des...
- 1.8 : continuité de l'activité de stérilisatio...
- 2.1 : suivi des indications des médicame...
- 2.2 : participation aux enquêtes régional...
- 2.3 : mise en œuvre d'une stratégie de d...
- 2.4 : vigilance et bon usage des antibioti...
- 3.1 : promotion de la prescription de méd...
- 3.2 : promotion de la prescription de méd...
- 3.3 : mettre en œuvre des actions d'amél...
- 3.4 : suivi des dépenses des médicamen...

Enregistrer

0%

● Nombre total de lits

● Ratio Score 0 / 2

Indicateur 1.3.2 - L'interfaçage des différents logiciels de l'établissement prévoit la mise à disposition dans le dossier patient informatisé de l'ensemble des informations durant la totalité de l'hospitalisation y compris sa sortie (L'élément de preuve « Tableau recueil descriptif des US » une fois complété doit être inséré au niveau de l'indicateur 2.3.2.)

● Sélectionnez... Score 0 / 3

Indicateur 1.3.3 - Traçabilité de la pose des DMI

● Nombre d'unités de DMI dont l'implantation est informatiquement tracée

● Nombre total d'unités de DMI implantées

● Ratio Score 0 / 3

Non concerné par cette question

Indicateur 1.3.4 - Traçabilité des DMI - déploiement de la classification CLADIMED®

● Nombre d'unités de DMI stockées enregistrées selon la classification CLADIMED® dans l'établissement

● Nombre d'unités de DMI stockées dans l'établissement

● Ratio Score 0 / 1

Non concerné par cette question

Cocher la case « non concerné par cette question »

Insertion de document justificatif

Un seul document (format pdf , word, xls ou .zip) peut être inséré par champ, avec un **nom simple court, sans caractères spéciaux**

Tous les fichiers sont disponibles sur le site de l'OMEDIT

Indicateur 3.2.2 - Taux de prescription des biosimilaires en PHEV (Le calcul du score n'est pas automatisé. Il sera renseigné pendant la phase d'évaluation par l'ARS, l'OMEDIT ou l'assurance maladie)

- EPO - Nombre de boîtes de médicaments biosimilaires prescrites par les praticiens de l'établissement
- Nombre de boîtes prescrites de médicaments biologiques appartenant à la liste de référence des groupes biologiques similaires, pour les PHEV
- Ratio Score 0 / 2

Élément de preuve Sélectionner un fichier... +

Non concerné par cette question

Poids max d'un document: 20 Mo

ASTUCE

Pour vérifier vos justificatifs, un **récapitulatif** des documents téléchargés est **présent en fin de formulaire**

Liste des éléments de preuves

Fichier	N° Indicateur	Nom du fichier	Date de modification
Aucun élément de preuve n'a été joint			

En cas d'erreur d'insertion, vous pouvez :

- insérer un document à la place avec un **nouveau nom (court sans caractères spéciaux)**,
- faire « **enregistrer** »
- **Contrôler** l'insertion en allant sur **le récapitulatif** en fin de formulaire

*Tous les fichiers
sont disponibles
sur le site de
l'OMEDIT*

Uniquement pour les indicateurs :

- 1.1.5 , 1.2.1
- 1.3.2 : « [132 Interfaçage CAQES 2019](#) » à insérer **au format excel**
- 1.6.2 et 1.6.4 : « [162-164 Dispensation nominative et ou globale](#) » à insérer **au format excel**
- 1.8.1 et 1.8.2 : pour le 1.8.1 plusieurs fichiers sont attendus, ils devront être scannés et enregistrés comme 1 seul et unique document pour être insérés. Pour le 1.8.2, le fichier attendu est la « [Grille de recueil indicateur stérilisation 1.8.2](#) ».
- 2.1.1 : « [211 Calcul du taux de prescriptions hors référentiel SPI 2019](#) » à insérer **au format excel**
- 2.1.7 : « [217 Grille synthèse audit médicaments LES](#) » à insérer **au format excel**
- 2.4.5 : « [245 Fiche recueil et Grille Audit réévaluation ATB](#) » à insérer **au format excel**
- 3.1.1, 3.3.1 à 3.3.3
- 3.4.1 et 3.4.2

Enregistrement au fil de l'eau de vos saisies

Menu

- 1.1 : utilisation des logiciels d'aide à la p...
- 1.2 : identification obligatoire des prescri...
- 1.3 : informatisation et traçabilité de la pr...
- 1.4 : management de la qualité de la pris...
- 1.5 : signalement des événements indési...
- 1.6 : déploiement de la délivrance nomin...
- 1.7 : sécurisation de l'administration des...
- 1.8 : continuité de l'activité de stérilisatio...
- 2.1 : suivi des indications des médicame...
- 2.2 : participation aux enquêtes régional...
- 2.3 : mise en œuvre d'une stratégie de d...
- 2.4 : vigilance et bon usage des antibioti...
- 3.1 : promotion de la prescription de méd...
- 3.2 : promotion de la prescription de méd...
- 3.3 : mettre en œuvre des actions d'améli...
- 3.4 : suivi des dépenses des médicaments

Enregistrer

1. AMELIORATION ET SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS

Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé

Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées

● Nombre de prescriptions de sortie informatisées

● Nombre total de prescriptions de sortie

● Ratio Score 1 / 1

Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés).

● Nombre de lits utilisant un LAP certifié

● Nombre total de lits de l'établissement.

● Ratio Score 0 / 1

Les cases grisées se remplissent automatiquement une fois que les saisies sont enregistrées

La jauge de remplissage se met à jour à chaque enregistrement de vos saisies



ASTUCE

Vous pouvez visualiser rapidement les indicateurs que vous avez déjà enregistrés (possibilité de les modifier à tout moment, jusqu'à la validation finale de votre rapport)

Menu

- 1.1 : utilisation des logiciels d'aide à la p...
- 1.2 : identification obligatoire des prescri...
- 1.3 : informatisation et traçabilité de la pr...
- 1.4 : management de la qualité de la pris...
- 1.5 : signalement des événements indési...
- 1.6 : déploiement de la délivrance nomin...
- 1.7 : sécurisation de l'administration des...
- 1.8 : continuité de l'activité de stérilisatio...
- 2.1 : suivi des indications des médicame...
- 2.2 : participation aux enquêtes régional...
- 2.3 : mise en œuvre d'une stratégie de d...
- 2.4 : vigilance et bon usage des antibioti...
- 3.1 : promotion de la prescription de méd...
- 3.2 : promotion de la prescription de méd...
- 3.3 : mettre en œuvre des actions d'amél...
- 3.4 : suivi des dépenses des médicamen...

Enregistrer

5%

1. AMELIORATION ET SECURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS

Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé

Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées

Nombre de prescriptions de sortie informatisées	<input type="text" value="50"/>		
Nombre total de prescriptions de sortie	<input type="text" value="100"/>		
Ratio	<input type="text" value="50"/>	Score	<input type="text" value="1 / 1"/>

Données saisies et enregistrées

Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés).

Nombre de lits utilisant un LAP certifié	<input type="text"/>		
Nombre total de lits de l'établissement.	<input type="text"/>		
Ratio	<input type="text"/>	Score	<input type="text" value="0 / 1"/>

Données non saisies

Validation de votre rapport d'auto-évaluation

Une fois le taux de remplissage à 100% (indicateurs, données administratives et pièces justificatives), le bouton **Valider** apparaît

The screenshot displays the ARS CAQES-ARA web interface. On the left, a 'Menu' sidebar lists various indicators, with a '100%' completion bar at the bottom. A red box highlights the 'Valider' button, with a red arrow pointing to it from the text above. The main content area shows the following details:

- 1. AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS**
- Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé**
- Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées**
 - Nombre de prescriptions de sortie informatisées: 50
 - Nombre total de prescriptions de sortie: 100
 - Ratio: 50
 - Score: 1 / 1
- Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés).**
 - Nombre de lits utilisant un LAP certifié: 100
 - Nombre total de lits de l'établissement: 100
 - Ratio: 100
 - Score: 1 / 1
- Indicateur 1.1.3 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de services équipés).**
 - Nombre d'unités de soins utilisant un LAP certifié: 100

La validation est indispensable. Sans cette étape, votre rapport n'est pas transmis à l'ARS

Edition PDF de votre rapport d'auto-évaluation

Menu « Rapports > rapport initial »- ce fichier PDF intégrera la totalité des indicateurs – ceux saisis en janvier/ février et ceux saisis avant le 31 mars

The screenshot displays the ARS CAQES-ARA web interface. At the top, the ARS logo and 'CAQES - ARA' are visible on the left, and 'Formulaires CAQES - Rapport PDF - Mon compte - Se déconnecter' on the right. A red box highlights the 'Rapport PDF' dropdown menu, which contains 'Rapport initial' and 'Rapport validé'. A red message 'Le formulaire a été transmis' is centered above the main content area. The main content area shows a progress bar at 100% on the left and a list of indicators on the right. The first indicator, 'Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées', is highlighted in light blue and shows a score of 1/1. The second indicator, 'Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés)', is highlighted in light green and shows a score of 100.

Indicateur	Score
Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées	1 / 1
Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés)	100

Une fois évalué par l'ARS, l'OMEDIT et l'Assurance maladie, votre rapport et votre score sera disponible dans le menu « Rapports > rapport validé »

Calcul des scores

Lors de vos saisies vous pouvez voir apparaître des scores à droite des indicateurs

The screenshot shows a web application interface. On the left is a 'Menu' with a list of 34 items. The main content area is titled '1. AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA PRISE EN CHARGE THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ET DU CIRCUIT DES PRODUITS ET PRESTATIONS'. Underneath, there is an 'Objectif 1.1 : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription (LAP) pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé'. Below this, there are two indicators. The first is 'Indicateur 1.1.1 - Taux de prescriptions de sortie informatisées'. It has three green status dots and a table with the following data: 'Nombre de prescriptions de sortie informatisées' (50), 'Nombre total de prescriptions de sortie' (100), and 'Ratio' (50). To the right of this table is a 'Score' field containing '1 / 1', which is highlighted with a red box and a red arrow pointing from the top of the page. The second indicator is 'Indicateur 1.1.2 - Taux d'équipement en logiciels d'aide à la prescription (LAP) dont la version opérationnelle dans le service est certifiée (en nombre de lits équipés)'. It has one green status dot and a table with 'Nombre de lits utilisant un LAP certifié' (100).

Certains scores automatiques nécessitent un délai de la part de la plateforme pour actualiser le score. Attendez après enregistrement

Attention, le calcul de certains scores est automatisé, d'autres seront saisis manuellement par les évaluateurs ou réévalués au regard des éléments de preuves lors de l'étape de validation par les instances.

➡ scores calculés par les évaluateurs pour les indicateurs : 1.1.1, 1.2.1, 1.5.2, 2.4.2, 2.4.3 et tous ceux de la partie 3

D'autres indicateurs nécessitent un complément d'information en **zone de commentaire** pour avoir les points ;

➡ C'est le cas des indicateurs : 1.4.2, 1.7.1, 1.7.2, 2.3.1

Quelques informations spécifiques aux indicateurs

1.3.1

1.6.2 et 1.6.4

3.2.2 et 3.2.4

3.3.1

3.4.1 et 3.4.2

Si vous avez utilisé la méthode par audit, à partir de du fichier « grille audit » et de l'onglet résultat :

- **Nombre de lits informatisés de la prescription jusqu'à la traçabilité de l'administration = Somme du nombre de « OUI » en per os + « OUI » en inj**
- **Nombre total de lits = Somme du « Total général » en Per os + « Total général » en inj**

Vous avez aussi accès à l'outil qui intègre directement ces calculs, sur le site internet de l'OMEDIT ARA

Pour l'indicateur 1.6.4 :

- **Le compléter** uniquement si vous n'êtes **pas à 100%** pour l'indicateur **1.6.2**
- Cocher « **non concerné** » si et seulement si **vous êtes à 100%** pour l'indicateur **1.6.2**

Bien être vigilant lors du remplissage 3.2.2

1/ EPO

En premier les données de l'année N :

- Première saisie : Taux en initiation
- Deuxième saisie : Taux global

Puis idem avec les données de l'année N-1

2/ GCSF

En premier les données de l'année N :

- Première saisie : Taux en initiation
- Deuxième saisie : Taux global

Puis idem avec les données de l'année N-1

Bien être vigilant lors du remplissage 3.2.4 :

1/ EPO

En premier les données de l'année N puis celles de l'année N-1

2/ GCSF

En premier les données de l'année N puis celles de l'année N-1

Une pièce jointe n'est à fournir **qu'en cas de dépassement** de la valeur cible.

Pour rappel, la **valeur cible** pour le « Taux d'évolution des dépenses de médicaments et produits et prestations prescrits en établissements de santé et remboursés sur l'enveloppe de soins de ville » est **de 3,9 % au niveau global régional** (cf guide CAQES).

Suivre avec le dossier

La saisie les données % 2018/2019 avec décimale et en valeur négative est possible

Nb : ne pas saisir dans le champ des caractères spéciaux type %